



# Archi'classe

Février 1939

## La Retirada

### L'arrivée des réfugiés espagnols dans les Basses-Alpes



Photo de couverture :

Arch. dép AHP, 119 Fi 459, arrivée des réfugiés espagnols en gare de Digne, février 1939



# ■ SOMMAIRE

**I**ntroduction

**3**

**U**ne arrivée improvisée

**5**

**O**rganiser la vie des réfugiés

**13**

**D**es réfugiés espagnols devenus  
indésirables ?

**27**



# Introduction

Au printemps 1939, la longue et sanglante guerre civile qui opposait depuis 1936 les insurgés emmenés par le général Franco aux partisans de la République s'achève par la défaite du camp républicain, laquelle entraîne un déplacement massif de populations. Des Espagnols s'étaient déjà dirigés vers la France en 1937 et 1938, mais le flot s'amplifie à partir de la chute de la Catalogne en janvier 1939 jusqu'à atteindre 450 000 personnes qui entrent sur le territoire français par la frontière pyrénéenne. On appelle Retirada l'exode de ces réfugiés espagnols lors de la guerre civile. En espagnol comme en catalan, le mot signifie « retraite » (sous entendu des troupes).

Dans le département pauvre et encore majoritairement rural qu'étaient les Basses-Alpes en 1939, ce sont plus de 2 200 réfugiés qui arrivent (l'équivalent alors de la population de la ville de Forcalquier). Aux Archives départementales, nombreuses sont les sources qui témoignent de cette émigration et de sa prise en charge, du grand mouvement de solidarité qui se fit jour alors. Dans le cadre du quatre-vingtième anniversaire de la Retirada, cette publication souhaite mettre en perspective les enjeux politiques, sociaux, humanitaires qui accompagnèrent l'arrivée de ceux que la société française de 2019 nommerait des « migrants ».

## Intégration du sujet dans les programmes d'histoire

3<sup>e</sup>

**Thème 1** : « L'Europe, un théâtre majeur des guerres totales (1914-1945) »  
*Démocraties fragilisées et expériences totalitaires dans l'Europe de l'entre-deux-guerres*

## Intégration du sujet dans les programmes de géographie

4<sup>e</sup>

**Thème 2** : « les mobilités humaines transnationales »

## Intégration du sujet dans les programmes d'espagnol LV2 collège

Le sujet peut être rattaché au thème « Voyages et Migrations »

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

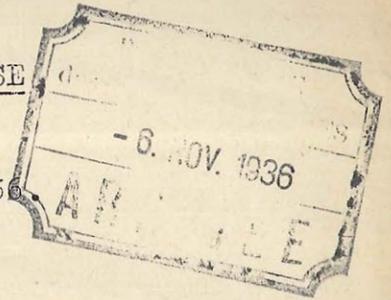
REPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction Générale de la  
Sûreté Nationale.

PARIS, le 4 Novembre 1936

Contrôle Général des  
Services de Police  
Administrative.

**CONFIDENTIEL**



-:-:-

N° 12.985

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR  
-Direction Générale de la Sûreté Nationale-

A.S d'anarchistes  
espagnols réfugiés  
en France.

à Messieurs les PREFETS

Monsieur le PREFET de POLICE

En communication à:

Monsieur le GOUVERNEUR GÉNÉRAL DE L'ALGERIE

*cf. fiche  
Coffin - 02/10/36  
Journées*

Il m'est signalé que des réfugiés espagnols sur notre territoire, se livreraient à une active propagande en faveur des théories anarchistes.

J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien suivre très attentivement ces menées dont les auteurs devront faire l'objet d'une surveillance étroite et à l'égard desquels vous voudrez bien prendre ou me proposer telle mesure d'éloignement que vous jugerez utile.

Je précise à ce sujet, que tout refoulement de ressortissant espagnol jugé indésirable en France à raison de ses agissements révolutionnaires, ne pourra effectuer que par le poste frontière de Cerbère.

Je vous serais obligé de vouloir bien me tenir informé de toutes vos constatations relatives à l'objet de la présente circulaire.

F. LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR  
Le Directeur Général de la Sûreté Nationale,  
Signé ; C. MOITTESSIER.

# Une arrivée improvisée

---

Dès 1936, des Espagnols s'étaient déjà réfugiés dans les Basses-Alpes. Les autorités françaises étaient alors très méfiantes vis-à-vis de ces nouvelles populations. Elles les suspectaient de propagande anarchiste. Une conférence sur « L'Espagne meurtrie », organisée au cinéma Palace à Digne en novembre 1937, avait fait l'objet d'un rapport de la Direction générale de la Sûreté nationale<sup>1</sup>. Le préfet informait le ministre de l'Intérieur qu'une société américaine avait loué le château de Gassaud à Manosque, afin d'y héberger les familles de ses employés madrilènes.

En février 1939, alors que deux convois de réfugiés espagnols entrent en gare de Digne, l'état d'esprit est tout autre. 1 481 personnes arrivent le 2, suivies par 668 autres le 10. La préfecture est prévenue la veille de leur arrivée ; rien n'est préparé pour les accueillir. Mais un immense élan de solidarité se manifeste, encouragé par les autorités municipales et préfectorales et largement relayé par la presse. Une série de photographies, vraisemblablement prises par un journaliste, atteste de l'extrême dénuement des réfugiés chargés de simples ballots enveloppés de couvertures. Les clichés montrent également la présence nombreuse de femmes, d'enfants, de personnes âgées et de malades. Des volontaires, hispanisants ou pas, les dames de la Croix-Rouge, des médecins et du personnel de la préfecture se relaient auprès des réfugiés. Ceux-ci demeurent dans un premier temps dans les wagons et sont nourris au buffet de la gare. Des salles de classe sont ensuite mises à leur disposition pour une installation provisoire, tandis qu'une première répartition des réfugiés est faite entre les communes du département.

<sup>1</sup> Arch . dép. AHP, 4 M 53



Arch. dép. AHP, 119 Fi 458 et 459, arrivée des réfugiés espagnols à la gare de Digne, février 1939



Arch. dép. AHP, 119 Fi 461 et 463, arrivée des réfugiés espagnols à la gare de Digne, février 1939



Arch. dép. AHP, 119 Fi 467, Babilot, préfet ; le docteur Jouve ; Borrély, correspondant du *Petit Provençal* ; le docteur Piétri, médecin inspecteur d'hygiène, février 1939



Arch. dép. AHP, 119 Fi 468, arrivée des réfugiés espagnols à la gare de Digne, février 1939

# BASSES-ALPES

## Les réfugiés espagnols dans les Basses-Alpes

Comme nous l'avons signalé hier, un important convoi de réfugiés espagnols comprenant en grande partie des femmes et de jeunes enfants est arrivé hier à Digne. Ces malheureux, fuyant les horreurs de la guerre civile arrivaient directement de Barcelone et des régions nord de la Catalogne.

Tout l'après-midi ils sont restés dans le train qui les avait emmenés et qu'on avait dévié sur une voie de garage, pour faciliter leur ravitaillement.

Nous avons loué hier le dévouement de nombreux volontaires hommes et femmes qui ont aidé dans cette tâche l'organisation des dames de la Croix-Rouge et le personnel tout entier de la préfecture ayant à sa tête M. Devaud, secrétaire général et M. Hollard, chef de cabinet de M. le préfet, qui s'est dévoué sans compter pour hâter le ravitaillement et l'hébergement des malheureux exilés. Soulignons aussi le dévouement du corps médical qui tard dans la nuit examinait encore les réfugiés.

Le convoi comprenait un très grand nombre de tout jeunes bébés que leurs mères encore affolées tendaient hors de la portière en demandant du lait.

Vers le soir il fallut procéder à l'hébergement de ces 1.800 réfugiés. Ce n'est pas chose facile pour une petite ville comme Digne.

En accord avec M. l'inspecteur d'Académie M. le préfet parant au plus pressé fit évacuer les écoles qui reçurent dans leurs salles chauffées où de la paille avait été apportée, quelques centaines de mères et leurs bébés.

M. le maire de Digne, notre ami le docteur Romieu, qui en cette circonstance a déployé un dévouement qu'il nous plaît de souligner, adressa un appel à la population dignoise. Nous savons maintenant que cet appel a été largement entendu et que nombreuses sont les pauvres mères espagnoles et leurs bébés qui ont trouvé chez les particuliers un gîte confortable.

Il nous plaît de souligner le geste de beaucoup de familles ouvrières qui ont recueilli des réfugiés et ont avec eux partagé leur modeste repas.

La direction de la Sainte Enfance spontanément a demandé à recevoir une cinquantaine de réfugiées. Le personnel enseignant de Digne, instituteurs et institutrices ont toute la soirée et une partie de la nuit été sur pied pour organiser dans leurs classes l'hébergement et le ravitaillement de ces malheureux auxquels rien n'a manqué et qui ont trouvé auprès des maîtres et maîtresses l'accueil le plus compréhensif et le plus cordial.

Les élèves-maîtresses ont apporté leur précieux concours à cette œuvre d'humanité et en un geste que nous avons beaucoup de satisfaction à souligner ont fait parvenir aux organisateurs la somme de 500 francs, montant de leur

cotisation en vue d'organiser leur fête traditionnelle.

Toute la population dignoise par des dons en argent, du linge, des victuailles a largement aidé à recevoir humainement ces épaves de la sombre guerre espagnole.

Dès hier matin, les services de la préfecture qui avaient procédé en accord avec les municipalités à la répartition de ces 1.800 réfugiés organisaient par car, les premiers départs.

C'est ainsi que cent réfugiés sont partis pour Oraison où la municipalité que dirige notre ami Victor Gérard les accueillera fraternellement ; 100 ont été dirigés sur Gréoux-les-Bains, 80 à Valensole, 50 à Castellane, 50 à Colmars, 50 à St-André, 50 à Mezel. D'autres départs sont prévus pour : 50 à Riez, 30 à Puimoisson, 30 à Cruis, 300 à Annot, 200 à Manosque.

Un important convoi de 450 a été dirigé au début de l'après-midi à Castel-Bevons.

Nous sommes persuadés que les populations de ces communes bas-alpines seront animées des mêmes sentiments de pitié que la population dignoise et qu'elles apporteront aux municipalités tout leur concours dans cette œuvre d'humanité. — E. B.

### Syndicat des instituteurs des Basses-Alpes

Un convoi de 1.800 réfugiés espagnols, femmes et jeunes enfants vient d'arriver dans les Basses-Alpes. Ces malheureux fuyant les horreurs de la guerre civile sont répartis dans diverses régions du département. Le Syndicat adresse le plus pressant appel aux instituteurs et institutrices bas-alpins pour qu'ils apportent aux municipalités chargées de recevoir ces épaves de l'horrible guerre d'Espagne, leur concours et tout leur dévouement.

### Appel à la population de Digne

Le département des Basses-Alpes a reçu pour mission du gouvernement de loger et d'héberger 1.800 réfugiés (femmes, enfants en bas âge) provenant des provinces Nord de l'Espagne. Ces réfugiés doivent être répartis dans les différentes communes du département par les services de l'autorité préfectorale, avec le concours des maires.

Le maire de Digne fait appel aux sentiments d'humanité de la population dignoise. Il la prie de l'aider dans sa tâche en vue de hâter la mise à l'abri de ces malheureux. Les personnes généreuses qui seraient désireuses de prendre à charge pour quelques jours — contre rétributions — des femmes et des enfants, sont priées de se faire connaître à la mairie de Digne.

Le maire sait que son appel sera entendu et à l'avance il remercie tous ses concitoyens.

Digne, le 14 Février 1939

A Monsieur le Préfet

Des Basses-Alpes.



Monsieur le Préfet,

Celui qui vous écrit ces lignes sait combien vous êtes absorbé, surtout en ces moments-ci par les travaux du département.

Ayant eu l'honneur insigne, de pouvoir prêter mon modeste concours d'interprète en langue espagnole à l'arrivée de tous ces pauvres réfugiés, j'ai compris tout de suite combien votre tâche est sublime et pleine de sacrifices.

J'ai été heureux d'avoir pu donner tant soit peu ma modeste part à l'oeuvre divine d'assistance aux réfugiés, et profite de l'occasion pour vous dire que dans n'importe quelle circonstance je suis prêt à l'appel de la France dans tous ses domaines.

Tout en moi d'ailleurs, Monsieur le Préfet, est français puisque ma mère est née française. C'est pourquoi, je me permets de solliciter pour la deuxième fois de votre haute bienveillance, une grande faveur; celle de m'accorder ainsi qu'à ma femme la nationalité française.

Ma femme et moi vivons en France depuis le 17 Septembre 1923, et depuis le 30 Mars 1930 je suis établi à Digne, 6 place du Marche.

Buffet Hôtel Terminus

Digne, le 6 Février 1939

FUNEL Gaston propriétaire

Digne-les-Bains (Basses-Alpes)

Pâtés des Alpes. Spécialités  
(Grives, Alouettes, Lièvre)

Tél. 153

R.C. 3.196

M. 8.2.39

Repas servis aux réfugiés Espagnols :

le 2 février :

midi : 1800 repas froids à 3,75 avec lait et bouillon compris : 6750

soir : 1100 repas chauds à 4,50 avec lait : 4950

le 3 février :

matin : 1100 Petits déjeuners à 2,50 : 2750

midi : 1100 repas chauds à 4,50 lait compris : 4950

soir : 1100 repas chauds à 4,50 lait compris : 4950

le 11 février :

matin : 400 Petits déjeuners à 2,50 : 1000

midi : 60 repas chauds à 4,50 lait compris : 270

soir : 60 repas chauds à 4,50 lait compris : 270

Total = 24165 F

Certifié conforme à nos registres la somme de vingt quatre mille cent soixante cinq francs, à verser à mon compte courant Crédit Lyonnais N° 201179

certifié exact

Département de la Main-d'Œuvre  
Chargé du ravitaillement  
Juvet

[Signature]



# Organiser la vie des réfugiés

---

Les Espagnols sont dès le mois de février répartis dans le département, le plus grand nombre (plus de 400) est acheminé vers la colonie de Castel-Bevons près de Sisteron.

Des sommes sont allouées par l'État pour indemniser les logeurs : parmi eux des particuliers, mais aussi des hôteliers ou des institutions religieuses (le couvent de la Sainte-Enfance à Digne). La population est encore largement mobilisée : dons en argent (Jean Giono donne 500 francs), en nature ou en nourriture, organisation d'événements afin de rassembler des fonds.

Les contacts avec les réfugiés étant nombreux, les journaux publient un glossaire pour faciliter les conversations entre Espagnols et Français.

La solidarité se manifeste également par la constitution de comités d'accueil dans toutes les communes hébergeant les réfugiés. De même, se forme un comité départemental à la suite d'un appel lancé par le maire de Digne. Ce dernier en devient le président lors de la réunion qui se tient au théâtre municipal le 11 février 1939. Des personnalités de la ville, tant civiles que religieuses, s'y engagent, ainsi que de nombreux membres du corps enseignant.

La presse se fait largement l'écho de toutes ces actions, se félicitant de l'application de la fraternité mise en exergue dans la devise de la République.

La réunion du comité des réfugiés de Manosque insiste sur les motifs qui sous-tendent l'entraide : rien de politique, il s'agit de venir en aide à « des êtres qui souffrent ».

## CENTRES D'HEBERGEMENT

## REFUGIES ESPAGNOLS

1er convoi ( 2 Février 1939).

CENTRES	ADULTES	ENFANTS DE moins de 10 ans	TOTAL
LES VESSES.....	95	23	118
ORAISSON.....	77	35	112
COLMARS.....	45	10	55
MANOSQUE.....	60	48	108
SEYNE.....	15	9	25
CASTEL-BEVONS ) Le Castel....	116	96	312
CASTEL-BEVONS ) La Ferme....	28	7	29
CASTEL-BEVONS ) Papeterie....	66	24	90
PUIMOISSON.....	30	15	45
CASTELLANE.....	36	17	53
SAINTE-TULLE.....	29	3	32
CROIS.....	20	5	25
SAINT-ANDRE.....	34	13	47
RIEZ.....	10	7	17
GRENOUX.....	48	22	70
VALENSOLE.....	46	25	71
MEZEL.....	37	14	46
QUINSON.....	3	3	6
BARRÈME.....	10	2	12
VILLEMUS.....	2		2
LA CLAPPE.....	70	18	88
CHAUDON.....	11	7	18
( Sacré-Coeur...)	12	6	18
( Sympathie.....)	2	2	4
DIGNE.....)			
( chez Particuliers)	37	12	49
( hôpital.....)	21	8	29
	1050	431	1481

## CENTRES D'HEBERGEMENT

## REFUGIES ESPAGNOLS

2ème convoi ( 10 Février 1939).

CENTRES	ADULTES	ENFANTS DE moins de 10 ans	TOTAL
BANON.....	12	3	15
UBAYE.....	28	15	43
LE LAUZET.....	29	8	37
JAUSIERS.....	50	/ 18	68
FAUGON.....	71	16	87
SAINT-MAINE.....	26	8	34
CERESTE.....	21	8	29
REILLANNE.....	20	8	28
VILLENEUVE.....	21	III	32
SAINT-ETIENNE.....	19	4	23
MANE.....	23	2	25
PIERRERUE.....	12	3	15
NEVEST-du-BION.....	11	3	14
SISTERON.....	40	6	46
CHATEAU-ARNOUX.....	20	8	28
CHATEAUNEUF-val-St-DONAT	15	2	17
L'ESCALE.....	11	4	15
LA MOTTE.....	14	1	15
CLAVENSANE.....	13	3	16
AUBIGNOSC.....	14		14
ANNOT.....	43	10	53
ENTREVAUX.....	5	4	9
MONTLAUX.....	2	3	5
	<u>520</u>	<u>148</u>	<u>668</u>
	506	142	648

# ÉTAT

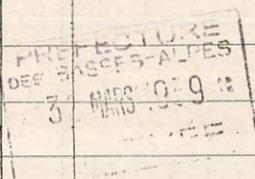
PREFECTURE  
DES BASSES-ALPES  
- 4 AVR 1939 -  
ARRIVÉES

sommes dues pour hébergement des réfugiés espagnols pour  
la période du vingt-un Mars au trente-un Mars

NOMS DES HEBERGEURS	BASES DE LA DÉPENSE						EMARGEMENT par l'hébergeur	
	N° d'immatriculation des réfugiés.	Nom des réfugiés	Nombre de journées à 9 fr.	Nombre de journées à 7 fr.	Nombre de journées à 5 fr.	Total par hébergé		Total par hébergeur
Madame J. Journier	349	Correquitart José	11			99	99	
	350	Canyària Francisca	11			99	99	
	351	Correquitart Maria	11			99	99	
	352	Trilla Dolores	11			99	99	
	353	Balaguer Maria	11			99	99	
	354	Balaguer Norio	11			99	99	
	355	Balaguer Antonia						à l'hôpital à Sisteron
	356	Balaguer Antonio		11		77	77	
	357	Gile Dolores	11			99	99	
	358	Solonas Magdeleine	11			99	99	
	359	Solonas Dolores	11			99	99	
	360	Gardo Maria	11			99	99	
	362	Estel Epifania	11			99	99	
	363	Garrido Antonia	11			99	99	Journier
							Total	1265

# ÉTAT

des sommes dues pour hébergement des réfugiés espagnols pour  
la période du 21 Mars 1939 au 1<sup>er</sup> avril 1939

NOMS DES HEBERGEURS	BASES DE LA DÉPENSE						EMARGEMENT par l'hébergeur
	N° d'immatriculation des réfugiés	Nom des réfugiés	Nombre de journées à 9 fr.	Nombre de journées à 7 fr.	Nombre de journées à 5 fr.	Total par hébergé	
Roy Jean Hôtelier	364	Barientos	11			99	
	365	Mendez A.	11			99	
à	366	Mendez E.		11		77	
Château-Arnoux Basses-Alpes	367	Mendez D.		11		77	
	368	Mendez J.		11		77	
	369	V <sup>re</sup> Pifarre	11			99	
	370	Pifarre 1 <sup>er</sup>		11		77	
	371	Pifarre J.		11		77	
	372	Pifarre A.			11	55	
	373	Pifarre R.			11	55	
	374	Pifarre J.	11			99	
	375	Tinol D.	11			99	
	376	Giteras R.	11			99	
	377	Pinedo R.	11			99	
	378	Orrantia M.	11			99	
	379	Zarzalejo M.	11			99	
	380	Lopez M.	11			99	
	381	Zarzalejo M.	11			99	
	382	Llobet E.	11			99	
	383	Llobet J.	11			99	



COMMUNE

de COLMARS LES ALPES

Département des Basses-Alpes



## ÉTAT

des sommes dues pour hébergement des réfugiés espagnols pour  
la période du 21 mars au 31 mars inclus

NOMS DES HEBERGEURS	BASES DE LA DÉPENSE						ÉMARGEMENT par l'hébergeur
	N° d'immatriculation des réfugiés	Nom des réfugiés	Nombre de journées à 9 fr.	Nombre de journées à 7 fr.	Nombre de journées à 5 fr.	Total par hébergé	
Madame David Hôtel à Colmars	637	Casabona	11			99,	
	639	Casabona	11			99,	
	1130	Bernesejo	11			99,	
	640	Terdaquer	11			99,	
	638	Terdaquer	11			99,	
	667	Camano	11			99,	
	672	Munoz	11			99,	
	673	Munoz	11			99,	
	670	Rueda	11			99,	
	665	Ornigo	11			99,	
	666	Rueda	11			99,	
	668	Munos	11			99,	
	675	Rueda	11			99,	
	1129	Munzanchy	11			99,	
	1096	Josada	11			99,	
	1091	Perez	11			99,	
1099	Perez	11			99,		
1100	Perez	11			99,		
			198			1782	

NOMS DES HEBERGEURS	BASES DE LA DÉPENSE						ÉMARGEMENT par l'hébergeur
	N° d'immatriculation des réfugiés	Nom des réfugiés	Nombre de journées à 9 fr.	Nombre de journées à 7 fr.	Nombre de journées à 5 fr.	Total par hébergé	
			198			1780,	
	1097	Faulo	11			99,	
	1092	Gonzalez	11			99,	
	1094	Jbanis	11			99,	
	1095	Jbanes	11			99,	
	1093	Jbanes	11			99,	
	664	Cuzpo	11			99,	
	662	Souberats	11			99,	
	663	Souberats	11			99,	
	659	Ruiz	11			99,	
	661	Pung	11			99,	
	660	Pung	11			99,	
	518	Pellegrin	11			99,	
	519	Girau	11			99,	
	520	Girau	11			99,	
	521	Girau	11			99,	
	523	Collado	11			99,	
	1120	Villar	11			99,	
	1121	Ramas	11			99,	
	1122	Ramas	11			99,	
	1124	Ramas	11			99,	
	1116	Gutherez	11			99,	
	1117	Larsasa	11			99,	
			440			3960,	

BASES DE LA DÉPENSE

NOMS DES HEBERGEURS	N° d'immatriculation des réfugiés	Nom des réfugiés	Bases de la dépense			ÉMARGEMENT par l'hébergeur	
			Nombre de journées à 9 fr.	Nombre de journées à 7 fr.	Nombre de journées à 5 fr.	Total par hébergé	Total par hébergeur
			440			3960,	
	1118	Zarasa	11			99,	
	1127	Martinez	11			99,	
	1128	Gonzalez	11			99,	
	1126	Gonzalez	11			99,	
	1125	Gonzalez	11			99,	
	1131	Sorano		11		77,	
	641	Satorre		11		77,	
	674	Guerrero		11		77,	
	671	Guerrero		11		77,	
	522	Grau		11		77,	
	1123	Ramas		11		77,	
	1119	Zarasa		11		77,	
	642	Satorre			11	55,	
	679	Munoz			11	55,	
	1098	Hernandez			11	55,	
	638 <sup>B</sup>	Echarri			11	55,	
Recapitulation			495	77	44	5214,	5214,
45 personnes à 9 <sup>f</sup> x 11 j. =			4455,				
7 enfants à 7 <sup>f</sup> x 11 j. =			539,				
4 enfants à 5 <sup>f</sup> x 11 j. =			220,				
			<u>5214,</u>				

Arrêté à la somme de Cinq mille deux cent quatorze francs

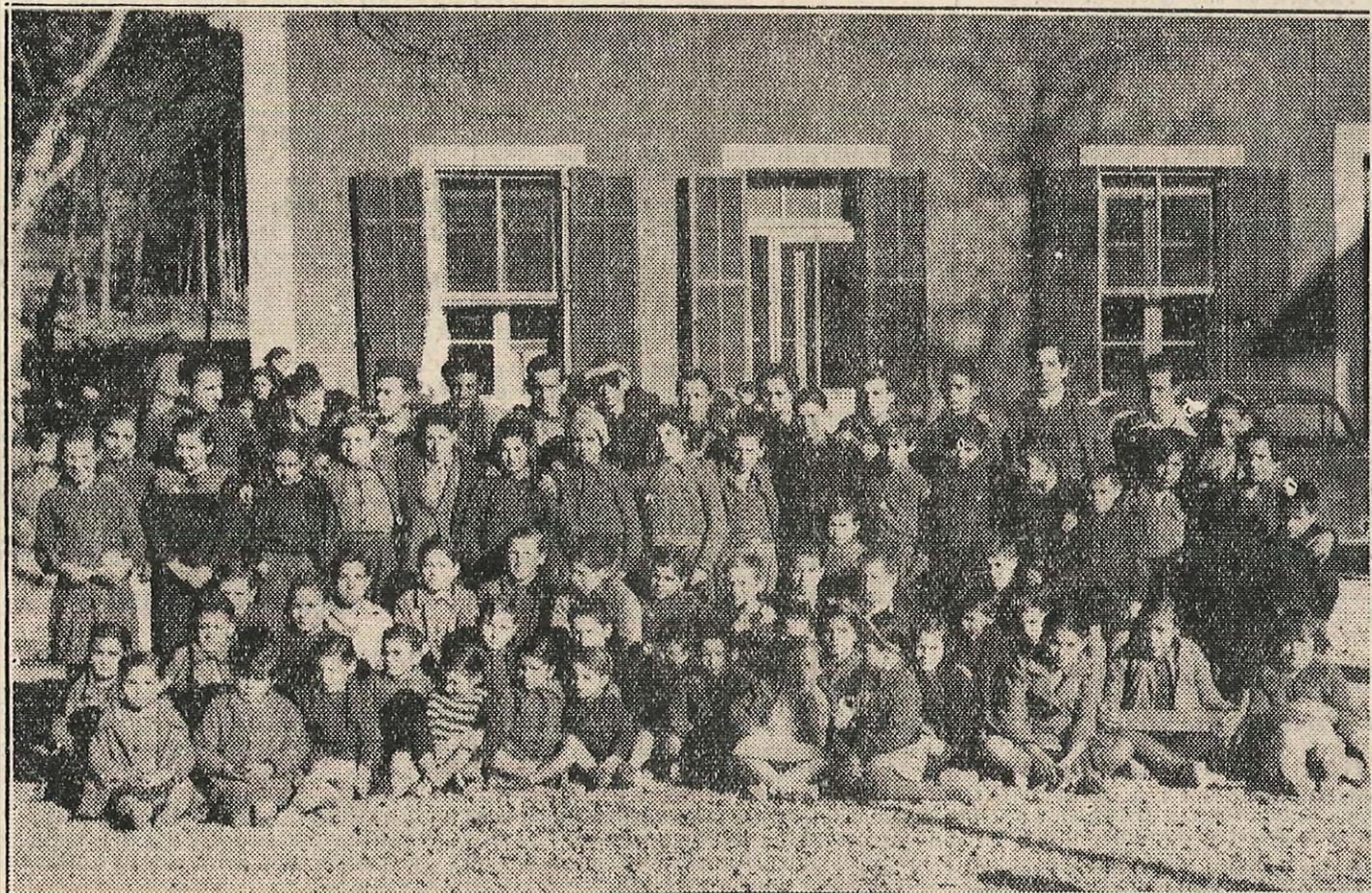
Certifié conforme :



Le Maire,

*L. Adjour*  
*Chiribeg*

## LES RÉFUGIÉS ESPAGNOLS DANS LES BASSES-ALPES



Un convoi de 480 réfugiés espagnols, composé de femmes, enfants et vieillards, est hébergé dans les locaux de la colonie de vacances de Castel-Bevons, mis spontanément à la disposition des autorités par son propriétaire M. Edouard Reynier, le généreux philanthrope.

Voici un groupe d'enfants, dont plusieurs sont orphelins,

(Photo Paul Bernard, Sisteron).

# BASSES-ALPES

## DIGNE

Rédaction : Boulevard Thiers

### PETIT GLOSSAIRE POUR FACILITER LES CONVERSATIONS AVEC LES RÉFUGIÉS ESPAGNOLS

Pourquoi pleures-tu ? Porque lloras?  
As-tu du mal ? Te duela algo ?  
As-tu froid ? Tienes frio ?  
As-tu faim ? Tienes hambre  
As-tu soif ? Tienes sed ?  
As-tu chaud ? Tienes calor ?  
As-tu sommeil ? Tienes sueño ?  
Qu'est-ce que tu veux ? Que quieres?  
Viens ici — Ven acá.  
Reste tranquille — Estate quieto.  
Ne bouge pas — No te muevas.  
Ne sors pas — No salgas.  
Tais-toi — Callate.  
Va te coucher — Vete a la cama.  
Lève-toi — Levantate.  
On t'aime bien — Te queremos mucho.  
Ne pleure pas, mon petit — No llores  
rico.  
Il faut être sage — Hay que ser bueno.  
Va te laver les mains — Lavate te  
las manos.  
Comment t'appelles-tu ? Como te lla-  
mas ?  
Tes parents vont bien ? Tus padres  
están muy bien ?  
Ton frère va très bien ? Tu hermano  
está muy bien ?  
Ta sœur va très bien ? Tu hermana  
está muy bien ?  
Tes parents ne vont pas tarder —  
Tus padres vendrán enseguida.  
Tu vas rentrer bientôt — Pronto vol-  
verás con tus padres.  
N'aies pas peur — No tengas miedo.  
Il faut dormir — Tienes que dormirte.  
Il ne faut pas traverser la rue — No  
cruces la calle.  
Fais attention aux voitures — Gui-  
dado con los coches.  
Fais attention aux chiens — Guidado  
con los perros.  
Ne te salis pas — Ne te ensucies.  
Tu aimes ça ? Te gusta ?  
Chéri — Rico, mono, guapo, quague-  
rida.

# BASSES-ALPES

**Elections des délégués désignés au scrutin de liste par les Associations et Syndicats agricoles du département des Basses-Alpes**

**Liste de défense des intérêts professionnels agricoles**

**Elections du 26 février**

Autran Ernest, agriculteur à Annot, président de la caisse départementale de réassurance bétail des Basses-Alpes, vice-président sortant.

Cassan Joseph, agriculteur à Château-neuf-Miravall, président de la mutuelle membre sortant.

Martin-Bret Louis, propriétaire agriculteur à Manosque, président de la caisse régionale de crédit agricole des Basses-Alpes, membre secrétaire sortant.

## SISTERON

**CONVOI mulets 2 ans, premier choix. Ecuries LATIL Gaston, SISTERON.**

## FORCALQUIER

### SOCIÉTÉ DE S...

Dans sa dernière de la Société de s l'assemblée général che 26 février. Elle res dans le local de la mairie. Les tamment priés d'y importantes devant

Les membres affi gicale sont avisés cotisations pour l'a depuis le 1er janv fixé à 16 francs francs pour les en

M. Magnan, très sera à la disposit lundis 20 et 27 cou rant, à son bureau,

## VALENSOLE

**Succès.** — Nous avons appris avec beaucoup de plaisir que notre sympathique compatriote Robert Chabert qui avait été admis à l'école de l'air d'Istres venait d'être nommé sergent aviateur. Nous souhaitons à ce jeune et méritant sous-officier une brillante carrière

**Pour les réfugiés.** — Nous adressons nos vifs remerciements à M. et Mme Pelestor (Eldorado-Cinéma) qui ont bien voulu donner une séance cinématographique gratuite à nos malheureux réfugiés.

Arch. dép. AHP, Per 639, *Le Petit Provençal*, 17 février 1939

## SAINTE-TULLE

**Générosité.** — Nous signalons volontiers le joli geste de notre bon concitoyen M. Haude Léon, propriétaire à Saint-Tulle, qui a offert un beau mouton bien gras à partager entre les réfugiés espagnols de Sainte-Tulle et de Corbières pour qu'ils puissent fêter le mardi gras.

Cette offrande, succédant à des versements en espèces, atteste la générosité d'un modeste travailleur, père de famille, que nous félicitons.

Arch. dép. AHP, Per 639, *Le Petit Provençal*, 25 février 1939

---

## Remerciements

---

Le 2 février dernier nous avons dû vous demander d'aider la Municipalité dans la lourde tâche qui lui incom-  
bait : héberger sans délai 1.800 réfu-  
giés espagnols.

Nous savions que nous pouvions avoir confiance en votre bonté et votre dé-  
vouement, auquel on ne fait jamais  
appel en vain.

Par ses sentiments innés d'humanité  
et de solidarité qui l'honorent, la po-  
pulation dignoise a manifesté à nouveau  
ses belles qualités morales.

De tout cœur qu'elle en soit pro-  
fondément **remercier**.

Vous avez vu ces femmes et ces en-  
fants vieillis par un destin qui dépasse  
leurs forces porter leurs bagages misé-  
rables : une couverture quelques ob-  
jets familiers...

Notre tâche n'est donc pas terminée.

Un Comité d'accueil est en forma-  
tion. Il sera chargé de recevoir tous  
les dons en argent et en nature qui per-  
mettront de vêtir chaudement cette  
cohue misérable de gosses plus mai-  
gres les uns que les autres et dont quel-  
ques-uns hélas ! ne reverront peut-être  
plus leur patrie.

Conservez dans vos mémoires l'image  
du regard de ces enfants où se lisait  
à la fois la terreur et l'espoir d'avoir  
enfin trouvé la France généreuse...

Leur cauchemar a pris fin.

Devant cette détresse nul ne peut  
rester indifférent.

*La Municipalité de Digne.*

---

# CHRONIQUE RÉGIONALE

## DIGNE

### **Comité départemental d'accueil et d'assistance aux Réfugiés**

A la suite d'un appel lancé par M. le Maire de Digne, de nombreuses personnalités se sont réunies le vendredi 10 février au Foyer de notre Théâtre Municipal, dans le but de constituer un Comité d'accueil et d'assistance aux réfugiés :

M. le Maire remerciant l'auditoire d'être venu si nombreux, a exposé toute l'urgence et toute l'importance que prenait la constitution d'un Comité chargé de recueillir des vêtements, des aliments et des fonds pour les malheureux réfugiés.

Puis il a renouvelé ses remerciements à la population dignoise de toutes les classes, qui dans un élan généreux s'est unie pour se porter au secours des femmes et des malheureux gosses espagnols.

L'assemblée procède ensuite à la nomination des membres du Comité d'accueil et d'assistance aux réfugiés :

Présidents d'honneur : MM. les Parlementaires, M. le Préfet, Mgr l'Evêque de Digne.

Président : M. le Maire de Digne.

Vice-président : M. le Vicaire Général Collomb, Supérieur du Grand Séminaire.

Vice-présidente : Mademoiselle Isnard, présidente de la Croix Rouge.

Secrétaire : M<sup>lle</sup> Bernardi, Directrice du Collège de Jeunes filles.

Trésorier : M. Lombard, Président de l'Association des Anciens Combattants.

Membres : Mesdames Gaston, Directrice de l'Ecole Maternelle ; Savordieu, Professeur à l'E. P. S. ; M<sup>lle</sup> Paul Directrice de l'Ecole Normale ; Leblanc, Professeur au Collège de Jeunes filles ; Martel et Meynier, de l'Association des Veuves de Guerre ; la Supérieure du Sacré-Cœur ; Amayenc, Sage Femme ; Mane, Directrice du Cours Complémentaire ; Gautier, des Dames de Charité Maternelle ; Genet de la Croix Rouge.

MM. : Rippert Louis, Vice-Président à la Chambre de Commerce ; Docteur Gassend ; Comte, Pharmacien ; Borrély, de l'Union Départementale des Syndicats ; Sforzini, de l'Association des Retraités ; Dr De Lacombe ; Juvet et Manent, Adjoints au Maire de Digne.

Le Comité d'accueil prie les personnes qui possèdent des lainages et des vêtements (neufs ou ayant servi) pour des enfants en bas âge surtout, de bien vouloir se faire inscrire au Secrétariat de la Mairie.

Ne rien apporter en Mairie, des Dames devant prendre à domicile les vêtements offerts.

Arch. dép AHP, 4 M 53,  
L'essor bas-alpin,  
18 février 1939

# Des réfugiés espagnols devenus indésirables ?

---

Dès la fin du mois de février 1939, la presse annonce que des groupes d'Espagnols désireux de rentrer dans leur pays ont quitté Digne. En juillet, ce sont ceux qui sont établis depuis 1936 au château de Gassaud à Manosque qui repartent vers la capitale espagnole. À la fin de l'hiver, la presse de droite a déjà changé de ton : *L'Éclaireur de Nice et du Sud-Est*, qui se présente comme un « journal républicain quotidien » oublie la compassion affichée lors de l'arrivée des réfugiés et arbore un sentiment de méfiance. Tous ces malheureux ne risquent-ils pas de propager des maladies ? Ne sont-ils pas en surnombre dans une France encore en proie au chômage ? Même le conseil général des Basses-Alpes s'inquiète de la présence de réfugiés qui ne semblent pas faire preuve d'apolitisme.

L'entrée en guerre de la France au début d'août 1939 bouleverse évidemment la situation des réfugiés espagnols, alors que le pays fait face à une pénurie de main-d'œuvre en raison de la mobilisation des hommes. C'est ainsi que des structures d'encadrement militarisées sont organisées pour rassembler des républicains espagnols qui seront affectés à des tâches relevant de la défense nationale. Le 13 mai 1940, ces unités sont transformées en compagnies de travailleurs étrangers (CTE). Après l'armistice, la loi du 27 septembre 1940 sur « les étrangers en surnombre dans l'économie nationale », remplace les CTE par des groupements de travailleurs étrangers (GTE) qui ont pour but de rassembler les étrangers ne pouvant regagner leur pays d'origine. Ceux-ci formeront la main-d'œuvre pour les travaux agricoles, forestiers et industriels.

Il est difficile de dire combien d'Espagnols sont encore présents dans le département durant la première année de la guerre. En juin 1940, le préfet annonce dans un courrier que la « totalité » des réfugiés a quitté les Basses-Alpes. Or, en 1943, la préfecture dresse une liste d'étrangers résidents susceptibles d'être incorporés dans les GTE. Elle dénombre 87 Espagnols, de loin le groupe le plus nombreux, en prenant seulement en compte les hommes adultes et en âge de travailler.

17 GTE ont été créés dans les Basses-Alpes. Certains sont implantés dans la vallée de l'Ubaye. Le GTE 213 mis en place en janvier 1941 deviendra en novembre 1941 le 702<sup>e</sup> GTE et prend en charge des travailleurs qui sont détachés individuellement pour des travaux agricoles, ou pour travailler à l'usine chimique de Saint-Auban, dans les mines de charbon de Sigonce, à l'endiguement de la Durance, à la construction de la route de Ganagobie...

Durant l'Occupation, les rapports concernant le 702<sup>e</sup> GTE des Mées font état d'un groupe docile et loyal (en raison de la menace de « groupe disciplinaire » ?), qui souhaite la défaite de l'Axe avec l'espoir de rentrer au pays. Des évasions ont lieu, en particulier à quelques semaines du débarquement.

Alors que la République est rétablie lors de la Libération, les réfugiés espagnols, si bien accueillis en février 1939, doivent toutefois attendre l'agrément des autorités pour recouvrer enfin leur liberté.

# BASSES-ALPES

## HERNIEUX !

et vous tous qui êtes atteints d'Eventration, Chute d'estomac, Déplacements d'Organes, rendez visite au Spécialiste **Herniaire KLEBER**, de **MONTPELLIER**, qui vous fera gratuitement l'essai de sa Nouvelle Méthode Souple Obturo-Plastio, sans ressort, ni pelote rigide, demain vendredi 28 avril, à **PERTUIS**, en l'hôtel du Cours, de 9 h. à 16 h. et après-demain, samedi 29 avril, à **APT**, en l'hôtel du Louvre, de 9 h. à 16 h.

## DIGNE

Rédaction : Boulevard Thiers

### NOS COMPATRIOTES

Nous apprenons avec quelque retard que M. Félix Esclangon, professeur à la Faculté de Lille, a été nommé au début de la présente année scolaire, professeur de physique industrielle à la Faculté des Sciences de Grenoble.

L'éminent professeur assume en même temps la charge de directeur du laboratoire d'essai et de sous-directeur de l'Institut polytechnique.

Ancien élève de l'Ecole Normale supérieure, docteur ès-sciences, M. Félix Esclangon, qui a collaboré avec Mme Curie, est le fils de notre ami M. Esclangon, ancien directeur d'école, à Manosque, le neveu de M. Ernest Esclangon, membre de l'Institut, directeur de l'Observatoire, et le gendre de notre excellent ami M. Pierrenot, professeur d'Ecole Normale honoraire, qui s'est fixé à Digne à sa mise à la retraite.

Nous adressons à M. Félix Esclangon, le jeune savant bas-alpin, nos félicitations et l'expression de notre respectueuse estime.

**Adjudication.** — Mardi a eu lieu l'adjudication des travaux d'aménagement d'eau et de construction de réservoirs. Toutes les soumissions déposées portant une augmentation de prix, l'adjudication n'a donné aucun résultat et est renvoyée à une date ultérieure.

**Le Congrès national de la Ligue de l'Enseignement.** — Le Congrès national de la Ligue de l'Enseignement se tiendra à Nice, à la Pentecôte, les 28 et 29 mai prochain.

**Après le Congrès de l'Amicale des mutilés et anciens combattants de Digne.** — Une ligne de notre compte rendu ayant sauté, nous la rétablissons :

« Après lecture du compte rendu moral, M. Anselme, trésorier, fait approuver le compte rendu moral. »

**Réfugiés espagnols.** — Un premier convoi de réfugiés espagnols ayant manifesté le désir de rentrer en Espagne, est parti hier soir.

Nous croyons savoir que dans une dizaine de jours, un nouveau départ de réfugiés aura lieu dans les mêmes conditions.

**Reunion des anciennes élèves du collège de Digne.** — La réunion mensuelle des anciennes élèves aura lieu au collège, le samedi 29, à 16 h. 30.

## MANOSQUE

## FORCALQUIER

### DEUIL

Hier mercredi, 26 courant ont eu lieu, devant une foule nombreuse de parents et d'amis les obsèques de Mme veuve Boyer, née Bourgues, décédée subitement à l'âge de 90 ans, chez son fils, M. Antoine Boyer, directeur de la Caisse d'épargne de Forcalquier.

La défunte était également la mère de M. le chanoine Boyer, directeur du petit séminaire de Digne.

Malgré une pluie torrentielle, toute la population de Forcalquier avait tenu à venir accompagner à sa dernière demeure cette femme qui laisse le souvenir d'une personne charitable, qui a voulu toujours se sacrifier pour les pauvres.

A ses fils et à toute sa famille, nous adressons nos plus respectueuses et affectueuses condoléances.

## PINDER

à FORCALQUIER - Mardi 2 Mai

Un grand spectacle international, 20 vedettes de 20 genres différents et de 15 pays, et le Roi du rire **GEORGES MILTON**, dit **Bouboule**, en chair et en os, accompagné du célèbre Orchestre-Jazz de **Théo Ardison** et du compositeur **René Mercier**, avec 30 attractions nouvelles. Un spectacle unique et d'une folle gaieté.

**AUTOMOBILES CITROEN**  
JEAN, concessionnaire exclusif  
FORCALQUIER

## CASTELLANE

**Ciné.** — Aujourd'hui : « La 8<sup>e</sup> femme de Barbe-Bleue » et un dessin animé en couleurs.

### VALENSOLE

**Eldorado-Cinéma.** — Ce soir, « La Chaste Suzanne », avec Henri Garat, Meg Lemonnier et Rainu. En première partie, « Manière forte ».

**« Gibraltar », film d'actualité. Actualités Paramount.**

### VOLX

**Cinéma.** — Ce soir jeudi au café Hugues « Gibraltar » et « Boissière ».

**Coopérative vinicole.** — Le public est informé qu'à cause de la fête locale la distribution de vin qui devait avoir lieu lundi 1<sup>er</sup> mai, sera faite samedi 29 cou-

## GREOUX-LES-BAINS

**Obsèques.** — Mardi ont eu lieu les obsèques de M. Tristani Charles, âgé de 62 ans. Brigadier de gendarmerie en retraite, il jouissait dans notre commune, où il avait exercé les fonctions de secrétaire de mairie pendant de longues années, de l'estime générale. Actuellement il remplissait l'emploi de surveillant de l'E. C. P. à la grande satisfaction de ses chefs.

Aussi nombreuse était l'assistance qui avait tenu à accompagner sa dépouille à sa dernière demeure.

Au cimetière, M. Paggi, gendarme retraité, au nom de tous ses camarades, dit un dernier adieu à son ancien compagnon d'armes.

A sa veuve, à ses enfants et à toute sa famille, nous adressons en cette douloureuse circonstance, nos condoléances les plus sincères.

### L'ESCOLE

**Mariage.** — Samedi dernier, à 10 h., a été célébré dans notre mairie, le mariage de Mlle Giraud Mathilde avec M. Julien Louis, de Saint-Auban.

A l'issue de la cérémonie il a été versé par M. Julien, la somme de 50 francs pour l'entretien de notre monument au mort de la Grande Guerre et 20 francs pour la Société Sportive Escolaise.

Pendant le repas, une nouvelle souscription a été faite et a produit la somme de 50 fr. qui a été versée à la Coopérative Escolaire.

Au nom de ses groupements nous remercions très sincèrement tous ses généreux donateurs et nos meilleurs vœux de bonheur et de prospérité vont aux nouveaux époux.

### SAINT-AUBAN

**MODES.** — Aujourd'hui jeudi à l'hôtel Villard grand choix de chapeaux.

### MANE

**Réfugiés espagnols.** — Dans la note parue au sujet du paiement des hébergeurs il a été omis d'indiquer les motifs qui ont dicté à M. le préfet la décision d'ordonner l'envoi à Digne des états d'hébergement au lieu de les envoyer directement au percepteur. Dans ce dernier cas c'était la commune qui faisait l'avance des fonds. Or, le montant des sommes dues est de 200.000 francs par décennie dans tout le département et beaucoup de communes ne pouvaient faire les avances. En concentrant les états au chef-lieu les hébergeurs seront payés avec quelques jours de retard mais M. le préfet mandatera les sommes dues sur les fonds de l'Etat dès qu'il les aura reçues. C'est donc tout simplement pour ménager les fonds communaux que M. le préfet a pris cette décision qu'il est tout juste de porter à la connaissance des intéressés.

**Nécrologie.** — Dimanche a eu lieu à l'hospice le décès de Mme Rambaud, âgée de 85 ans. Condoléances au mari et à la famille.

### PEYRUIS

**Eldorado-Cinéma.** — Demain soir vendredi, deux grands films, « Soeurs d'armes », avec Josette Day et Jane Lilly. En première partie, « Bas le masque ». Actualités.

### SAINT-ANDRE-LES-ALPES

**Obsèques.** — Dimanche, à 16 heures, ont eu lieu les obsèques de Mme Eléonore Paul, de Clemanç, soignée avec dévouement par sa belle-fille, Mme veuve Aline Paul, dans notre localité. Une grande affluence avait tenu à accompagner la défunte à sa dernière

# MANOSQUE

Il est rappelé aux chasseurs que pour être en possession du permis le jour de l'ouverture, ils ont tout intérêt à présenter leur demande dès aujourd'hui, au secrétariat de la mairie. Ils sont priés d'apporter le permis délivré ou prorogé l'année précédente.

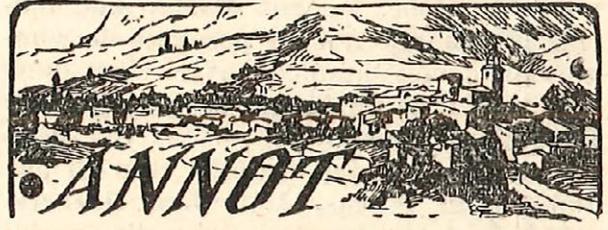
**Départ d'un voncoi d'Espagnols.** — Depuis décembre 1936, une société américaine établie à Madrid et fabriquant des machines à compter, avait installé à Manosque, au château de Gassaud, une centaine de personnes comprenant surtout des femmes et des enfants. Pendant trente et un mois, ces Espagnols ont été heureux de vivre parmi nous. Les enfants fréquentaient le collège de notre ville et apprenaient notre langue.

Mercredi dernier, à l'express de 15 h. ils sont partis pour Madrid, où ils sont arrivés dans la soirée de vendredi.

**Service des chèques postaux.** — L'administration des Postes, Télégraphes et Téléphones vient d'instituer dans les bureaux de chèques postaux, un service de virements d'office périodique.

Les titulaires de comptes courants postaux qui ont à payer périodiquement des sommes d'un montant fixe à d'autres titulaires de comptes, ont la possibilité de charger leurs bureaux de chèques de virer d'office, aux dates d'échéances, les sommes dont il s'agit de leur compte courant postal aux comptes de leurs créanciers.

Ces virements ne peuvent être inférieurs à 100 francs. Il est perçu pour chaque opération, une taxe fixe de 2 fr.



## Secours aux Réfugiés espagnols

L'adjoint au maire d'Annot adresse ses remerciements aux personnes généreuses qui ont bien voulu contribuer au soulagement des malheureux réfugiés par l'octroi de dons en espèces ou d'offrandes en nature.

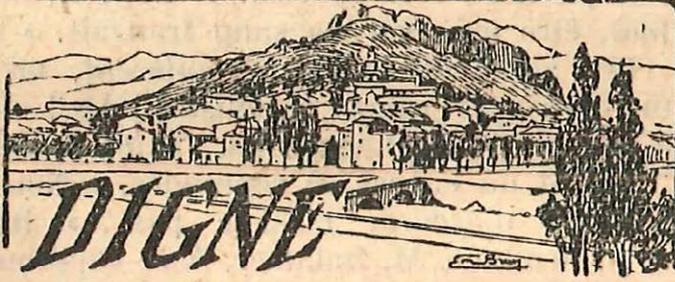
Les remerciements de la mairie vont également à l'adresse de l'Association des mutilés et anciens combattants des Alpes-Maritimes, dont les dirigeants ont bien voulu mettre à la disposition des réfugiés la literie complète nécessaire à leur couchage. Nous avons constaté avec la plus grande satisfaction que le dortoir dressé dans la salle de la mairie, à l'usage des femmes et enfants, était en tout point irréprochable dans son agencement et dans sa présentation parfaite de propreté.

Les sommes allouées par l'Etat pour faire face aux dépenses de nourriture et d'entretien des réfugiés s'avèrent nettement insuffisantes. Aussi, est-il fait un pressant appel à la population pour qu'elle contribue, par des offrandes en argent et en nature, à apporter une amélioration au régime des malheureux qui relèvent plus de la charité publique que de l'assistance même de l'Etat.

Les dons en argent seront reçus par M. Louis Philip, adjoint, et les dons en nature par le secrétariat de la mairie qui les répartira suivant la composition et les besoins des familles.

Ceci dit, qu'il nous soit permis — en dehors de toute question d'humanité et de considérations politiques — d'exprimer le souhait que le rapatriement de nos hôtes passagers soit accéléré dans toute la mesure du possible, pour des raisons de santé, de moralité publique et pour bien d'autres raisons qu'il est inutile de souligner !...

La frontière espagnole, largement ouverte aux fuyards de tout poil, doit se rouvrir dans le plus court délai pour le retour dans leurs foyers espagnols de gens qui ne sont pas tous, tant s'en faut, des amis de la France et que notre pitié seule peut nous contraindre à tolérer parmi nous.



Agence de L'Éclaireur, 34, Bd Cassendi  
Téléphone : 1-61

## Conseil Général

*Nous avons donné, hier, une partie des vœux émis par les conseillers généraux.*

*Voici les vœux présentés par M. A. Dol, conseiller général et maire d'Annot :*

### **Au sujet des réfugiés espagnols**

Le Conseil général, considérant :

Que le séjour des réfugiés espagnols sur le territoire français dure depuis trois mois et paraît se prolonger ;

Considérant que dans le département des Basses-Alpes, la population des villes et villages, où a eu lieu l'hébergement, ont, dans un sentiment d'humaine et généreuse pitié, fait tout leur devoir envers ces victimes de la tragédie espagnole, mais, que ces populations sont lasses de supporter plus longtemps le contact de gens inoccupés, nourris aux frais de l'Etat, alors que la plupart d'entre elles sont astreintes aux durs travaux des champs ;

Considérant que certains réfugiés, au mépris de la plus élémentaire convenance, envers le pays qui leur donne si généreusement l'hospitalité, ont une attitude déplorable, s'occupent de politique et entretiennent des conciliabules avec des groupements politiques ; considérant, d'autre part, que le département des Basses-Alpes, département-frontière, peut être appelé, malheureusement, à recevoir d'autres réfugiés et ceux-là français ; considérant que certaines communes ont dû utiliser, pour pourvoir à l'hébergement des locaux qui leur sont nécessaires pour la marche des affaires municipales et que de ce fait elles en éprouvent de la gêne.

Emet le vœu que le Gouvernement envisage d'urgence le rapatriement des réfugiés espagnols.

PRÉFECTURE des BASSES-ALPES

1<sup>re</sup> DIVISION - 1<sup>er</sup> BUREAU

Réfugiés espagnols.

Liquidation des dépenses.

Digne le 15 juin 1940

M. le Lieutenant-Colonel  
d'Administration, Gestionnaire  
du Magasin général de la 14<sup>e</sup> Région,  
Avenue G. Faure  
Lyon,

La totalité des réfugiés espagnols ayant quitté le département des Basses Alpes, je désire procéder dans le plus bref délai à la liquidation des dépenses occasionnées par leur hébergement.

In conséquence, j'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir me faire connaître, par un prochain courrier, la somme à rembourser ~~à votre charge~~ pour la fourniture ~~par le~~ ~~Magasin général~~ des sacs de couchages prêtés par le Magasin général et qui, du fait de leur usage, doivent être considérés comme inutilisables.

~~13/7~~

6.600<sup>+</sup> M<sup>l</sup> H. S. H<sup>l</sup> Le Préfet

~~[Signature]~~

[Signature]

LISTE DES ETRANGERS EN RESIDENCE DANS LE DEPARTEMENT  
SUSCEPTIBLES D'ETRE INCORPORES DANS UN GROUPE DE T.E.

Nom et Prénoms	Nationalité	Domicile	Profession
MULLER Emerich	ex-autrichien.	SAINT-ANDRE	
GOLDSTEIN Abraham	roumaine	-	bûcheron
SCHINGER Joseph	hongroise	-	-
GUEROIEFF Stephan	finlandais	-	manoeuvre
OBSIEWALSKI Joseph	polonaise	-	manoeuvre
PASTERNAK Stanislas	-	-	terrasier
MICKLAS Joseph	-	-	manoeuvre
TRANUNT Elios	espagnole	ANNOT	bo ulanger
ZIEGLER Bruno	allemande	ENTREVAUX	correspondancier
ROS Fernand	espagnole	-	cultivateur
BURGALA Raphaël	-	CASTELLANE	manoeuvre
NRODURCYK Nilsin	polonaise	-	plombier
SCHAUB Marc	russe	-	cultivateur
NEIDARD Dimitri	russe	CASTILLON	électricien
GONZALES Fernando	espagnole	COLMARS	
COLLARDO Antoine	espagnole	UBAYE	manoeuvre
GALLEGO Jésus	-	-	tailleur de pier.
JODAR Antoine	-	-	maçon
FRESCHEL Wolfgang	apatride	SAINT-PAUL	S.p.
TOKAR Auguste	yougoslave	LA CONDAMINE	journalier
SANFELIN Capdevilla Juan	espagnole	LA BREOLE	trav.agricole
JODAR Ramon	espagnole	BARCELONNETTE	forgeron
MARKSTEIN Martin	ex-autr?	ALLOS	artiste de music. hall
BECKER André	allemande	MANOSQUE	écrivain
FRIEDLER Charles	-	-	ouv.agricole
GUNTHER Adolphe	-	-	S.p.
PHILIP Hans	-	-	S.p.
REIFF Gaspard	-	-	forgeron
ZIRNER Eric Hans	autrichienne	-	S.p.
FOUAD Hahmed	égyptienne	-	étudiant
ALBIOL Francisco	espagnole	-	ouv.agricole
ARA COBETA François	-	-	journalier
BELMONTE Antonio	-	-	ouv.agricole
CISTARE dit Mathieu Beneventure	-	-	garçon de café
DELHOSA Thomas	-	-	S.p.
DIAZ Joseph	-	-	manoeuvre
ESCANEZ Ramon	-	-	-
FERRER Alfred	-	-	ouv.agricole
FERRIZ Firmin	-	-	manoeuvre
FERRIZ Francisco	-	-	-
FLORES Cristobal	-	-	jardinier
GARCIA Antonio José	-	-	agriculteur
GARCIA Francisco	-	-	S.p.
GARCIA Miguel	-	-	manoeuvre
GARCIA Valie José	-	-	chauffeur
GIL François	-	-	manoeuvre
GONZALES Tnio	-	-	mécanicien
GRACIA Angel	-	-	forgeron
GULLON Josquin	-	-	terrasier
JAVIENE Manuel	-	-	ouv.agricole
MANZANO Michel	-	-	manoeuvre
MARIN Antonio	-	-	manoeuvre
MARIN Joseph	-	-	boulangier
MARTINEZ Fernando	-	-	mineur

Nom et Prénoms	Nationalité	Domicile	Profession
MONTESINO Jean	espagnole	MANOSQUE	typographe
ORDASSO Manuel	-	-	terrassier
PASCUAL Eusebio	-	-	manoeuvre
PASTOR Francisco	-	-	manoeuvre
POQUET Siméon	-	-	maçon
PUGOL Pierre	-	-	ouv. coiffeur
REMBLA Jean	-	-	manoeuvre
SAURA Antoine	-	-	maçon
SUAREZ Joaquim	-	-	manoeuvre
TORRENTI Domingos	-	-	ouv. agricole
ZAMORA Martinez	-	-	manoeuvre
BEKIARI Georges	grecque	-	journalier
ANTONAGOS Nicolas	grecque	-	journalier
AFFIAMIS Nicolas	grecque	-	bûcheron
THOMAS Joseph	luxembourgeoise	-	ouv. agricole
BRDNARZ Anastazy	polonaise	-	menuisier
BUDZICH Stanislaw	-	-	mécanicien
LAWANDOWSKI Stéphan	-	-	trav. agricole
RUBINEK Edmund	-	-	chauffeur
SIKORSKI Stanislaw	-	-	S.p.
BZTAJNMAN Chaim Aron	-	-	commerçant
MAGUIKOVSKI Dimitry	russe	-	docker
BUJAROVITCH Arsé	yougoslave	-	manoeuvre
KASTAN Jean	-	-	terrassier
GLEDIC Bude	-	-	menuisier
GAIC Nicolas	-	-	chef d'équipe
DER ARAKELIAN Vahan	arménienne	CERESTE	bûcheron
DODOUSSIAN Sprahan	-	-	-
ESTRADERO Miro	espagnole	LA BRILLANNE	manoeuvre
BAVRUN André	polonaise	VOLOINE	ouvrier fabrication
DOBROWOLSKY Ignace	ukrainienne	-	manoeuvre
TRENOVITCH José	yougoslave	-	-
POLISZEZUCK Simon	ukrainienne	-	-
WALKOWSKI François	polonaise	-	-
NAGORNY Dimitri	russe	-	monteur
CZEPULKOWSKI Stanislaw	polonaise	-	monteur électricien
WEISS Curt	ex-autrichienne	-	agriculteur
ROBLEDA Michel	espagnole	-	ouv. agricole
CONSTANTINON Andonis	grecque	-	berger
GIMENEZ Félix	espagnole	REILLANNE	maçon
GIMENEZ Mariano	-	-	maçon
NIESTAS Dimitri	-	-	-
GARCIA José	-	L'ESCALE	manoeuvre
LAJOZ Ferenk	yougoslave	-	-
ARON Ionel	roumaine	-	ouv. agricole
BIAS Georges	hellène	-	manoeuvre
CABANES José	espagnole	SISTERON	mécanicien
GACNA Monico	-	-	maçon
GARCIA Manuel	-	-	ouv. agricole
GAONA Ascencio	-	-	maçon
JODAR Fernando	-	-	manoeuvre
JOY Jaime	-	-	employé d'aliment.
LOPEZ José	-	-	manoeuvre
LOPEZ Luis	-	-	garçon boucher
LUIS Valentin	-	-	ouv. agricole
MORILLAS Auguste	-	-	manoeuvre
MATTINEZ José	-	-	carrier
PENALVA Pedro	-	-	manoeuvre
PEREZ Francisco	-	-	casseur de pierres
PEDROSA Stéphan	-	-	manoeuvre
SALVADOR Maturin	-	-	-
CHUDZIK Nichodem	polonaise	-	manoeuvre
MAXIMOFF Arsène	russe	-	raffineur
UROBLESHY Ignace	-	-	manoeuvre
VINCENTI Jean	espagnole	PEYRUIS	terrassier

Nom & Prénoms	Nationalité	Domicile	Profession
MORILLAS Jean	espagnole	PEYRUIS	ouvrier fabrication
RUFFIANDIS Pierre	-	-	domestique
DAKA Kyro	albanaise	-	domestique
* MARGARIAN Stéphan <i>angl</i>	arménienne	DIGNE	manoeuvre
* TCHATALJIAN Haroutiam <i>angl</i>	-	-	-
* TCHORBADJIEFF Nicolas <i>angl</i>	bulgare	-	expéditionnaire
* TELLE Joseph	espagnole	-	manoeuvre
GYO Pierre	-	-	missionnaire
CANO Antonio	-	-	ouv.agricole
GIBERT José	-	-	chauffeur
* FERNADEZ Raphaël <i>angl</i>	-	-	-
CHORZEPA Szezepan	polonaise	-	ouv.agricole
* ZUNKIEWIEZ Stephan <i>angl</i>	-	-	électricien
* PERILLO Jacques	russe	-	comptable <i>angl</i>
NAZARENKO Grégoire	-	-	ouv.agricole
* DIATCHENKO Paul <i>angl</i>	-	-	mécanicien
IVANOWSKI Jean	-	-	manoeuvre
* KIREDJIAN Haik <i>angl</i>	turque	-	tailleur d'habits
* ALI FALI <i>angl</i>	-	-	manoeuvre
ERSL Joseph	ex-autrichien	ENTREVENNES	trav.agricole
* OUSTINOFF Basile <i>angl</i>	réf.russe	GREOUX	ouv.agricole
ALIAS François	espagnole	LES MEES	journ.ind.
ALIAS Manuel	-	-	-
ALIAS Gaspard	-	-	apprenti menuisier
* BERTO Salvador	-	-	bûcheron <i>angl</i>
BLANCO Francisco	-	-	-
CASES Aguilar	-	-	-
CASES Antonio	-	-	-
CARILLO Barthélémy	-	-	manoeuvre
* HERNANDEZ Juan <i>angl</i>	-	-	-
LUCAS Julio	-	-	bûcheron
LOSCOS Miguel	-	-	-
MOTIS Vincent	-	-	-
* VALERO Barthélémy <i>angl</i>	-	-	journ.ind.
BOCHNETS Ludovic	polonaise	-	journalier
* POBCZENSKY Jean <i>angl</i>	russe	-	manoeuvre
KULHANEK Oldrich	tchécoslovaque	-	chauffeur
* HABERFELD Adolphe	autrichienne	MOUSTIERS	bûcheron
* MARTOS Blas	espagnole	-	ouv.agricole <i>angl</i>
* AGUILA José <i>ind. sans aff. précis</i>	-	ORAISON	manoeuvre
CARILLO Manuel	-	-	topographe
SIERRA SIERRA Pelozo	-	-	peintre
HIRACK Dimitri	polonaise	-	bûcheron
MARIAN Kolaki	-	-	-
* ZARUBA Thomas	tchécoslovaque	RIEZ	forestier
FERNANDEZ José	espagnole	-	ouv.agricole
KARSZNIA Bronislaw	polonaise	AIGLUN	s.p.
* NICOLITCH Vangel	yougoslave	BARRIEME	trav.agricole
ROMERO José	espagnole	BRAS D'ASSE	maçon
FLORES Martin	-	ST-JULIEN d'ASSE	-
DUFO GIMENER José <i>ind</i>	-	MIRABEAU	ouv.agricole
REBULL Pedro <i>Tour</i>	-	-	-
* DARMOSTOUPE Dimitri <i>angl</i>	réf.russe	SEYNE	terrassier
MONTOYA André	espagnole	TARTONNE	trav.agricole
VICARIO Théodore	-	-	-
* KONDRATIEFF Boris	russe	VALENSOLE	ouv.agricole
* ZMAJC Viekto	yougoslave	-	-
* SIEMNICKI Carol	polonaise	-	manoeuvre
CABELLINOU Francis	espagnole	LE VERNET	cultivateur

Prénoms	Nationalité	Domicile	Profession
AMOROS Manuel	espagnole	BANON	travail. forestier
PUJOL Jaime	-	-	-
TORRES Lope	-	-	-
NOQUERAS François	-	-	-
URPI Joseph	-	-	-
ANDRASOVIC Powel	tchécoslovaque	CARNIOL	travailleur agricole
DE LA PUERTA Julien	espagnole	CORBIERES	bûcheron
BALLESTEROS Félix	-	-	ouv. agricole
NESPAKHINE Basile	réf. russe	ST-MICHEL	ouv. agricole
KALIDJIAN Missak	arménienne	MONTJUSTIN	ouv. agricole
GONZALEZ Joseph	Espagnole	LIMANS	ouv. agricole
PARRON José	-	LARDIERS	bûcheron
ESCRIG Juan Gonzalez	-	ST-GENIEZ	bûcheron
LUNA Cortes	-	-	-
LAFUENTE Martial	-	-	-
CAMPOS Amades	-	-	-
CUSTA Barrel Angel	-	MISON	trav. agricole
ABELLO Garcia	-	-	-
LAPUENTE Juan	-	-	-
BOSQUE Joseph	-	-	-
GOMEZ Antonio	-	-	-
GARCIA Benito Salvador <i>Tob</i>	-	-	-
VASQUEZ José	-	-	-
ESCUBANO Porsacio	-	-	-
GARRIDO	-	-	-
LA JUSTICIA Nitro	-	-	-
GOMEZ Antonio	-	-	-
ALBEROLA Pascal	-	-	-
KALOCY Emeric	hongroise	NOYERS	-
SABATER Sébastien	espagnole	CHATEAUNEUF- Val St-Donat	trav. d'usine
ALONZO Martin	-	CLAMENSANE	bûcheron
AMATE José	-	STE-TULLE	maçon
BELMONTE Bartolomé	-	-	agriculteur
CALVO Arthur	-	-	manoeuvre
DOMINCUEZ Pierre	-	-	-
FLORES Marcos	-	-	-
MONTOYA Jean <i>Tob</i>	-	-	-
NUNEZ Jean	-	-	-
NAVARETTE Miguel	-	-	trav. de chantiers
ORTEGA José	-	-	journalier
SANCHEZ Patricio	-	-	manoeuvre
AIENBERG Aisik	russe	-	s.p.
BIANCO Exudo	espagnole	BAYONS	bûcheron
BASODA Manuel	-	FORCALQUIER	bûcheron
SIERRA Murillo	-	-	maçon
SANS CASCAPILLA <i>Tob</i>	-	-	bûcheron
PAYEN STOYAN	yougoslave	-	ouv. agricole
SALORET Joseph	espagnole	MONTBALIER	bûcheron
BLAZEVIC Bander	yougoslave	ONGLES	-
GRINO Laurent	espagnole	RINDORTIERS	-
GRINO Ripoll	-	-	berger
SALVET Joseph	-	-	bûcheron
DIAZ François	-	REVEST-des-B.	cultivateur
DIAZ Joseph	-	-	-
DIAZ Serge	-	-	-
NOQUERAS François	-	-	ouv. bûcheron
PEREZ Antonio	-	-	-
ORTIZ Vincente	-	-	cultivateur
STERN Max	indéterminée	THEZE	manoeuvre
VILLASANTE Quenio	espagnole	VALBELLE	ouv. agricole
VILLABORAL Santiago	-	-	bûcheron
RODRIGUEZ Caleno	-	-	-
BENITEZ Anastasio	-	VAUMELH	ouv. agricole
CALENO Rosario	-	-	-

MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE

DE LA

DIGNE, le 17 JUILLET 1942

SÛRETÉ NATIONALE

SERVICE DES RENSEIGNEMENTS  
GÉNÉRAUX DES BASSES ALPES

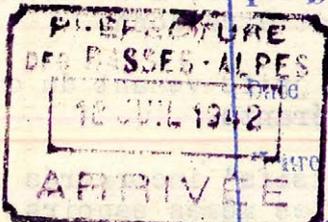
Le Commissaire Principal SANGLA  
Chef de Service

N° 3680/Ø.A.

à Monsieur le PREFET des Basses-Alpes

1ère DIVISION - 1er BUREAU

(1ère Division-1er Bureau)



Arrivée : 18 JUIL. 1942

à DIGNE

Arrivée :

*Mh*  
*2751*

Objet.- Rapport moral trimestriel sur les travailleurs  
étrangers.

Référ.- Circulaire N° 13 en date du 28.11.41.

Le Groupe Départemental 702 des Tra-  
vailleurs Etrangers, sous les ordres du Capitaine JUL-  
LIAN, stationné aux Mées est à la fois groupe chantier  
et groupe diffusion.

Les groupes chantiers sont employés  
aux coupes de bois et à la carbonisation et repartis  
dans les eaux et forêts, Intendance et entreprises  
diverses de carbonisation. Le rendement est très va-  
riable.

Les groupes diffusion comprennent une  
soixantaine de travailleurs qui sont détachés indivi-  
duellement aux travaux agricoles. Ils sont logés et  
nourris par les agriculteurs. Le rendement est excel-  
lent.

X X X X

Le moral des travailleurs étrangers  
est excellent et l'obéissance ~~des~~ cadres français est  
exemplaire.

S. N. 421 L. 8

La menade du "groupe disciplinaire" servant à calmer les moins disciplinés, on enregistre peu de punitions.

Les événements actuels préoccupent les travailleurs espagnols. La plupart souhaitent la défaite des puissances de l'Axe, espérant le triomphe des démocraties et une décision interventionniste des Etats Unis d'Amérique, qui faciliterait leur retour définitif en Espagne.

Leur attitude envers la France est toujours loyale et malgré notre défaite, les travailleurs étrangers craignent et respectent les Français.

Quelques israélites ont été incorporés au détachement des Mées en juin dernier, leur assimilation aux travaux forestiers paraît être bonne.

Les travailleurs juifs venant du camp des Milles sont obéissants et persévérants.

Les étrangers "oisifs" incorporés dans les Basses-Alpes ne donnent pas les mêmes espoirs. Par leurs relations et leurs intrigues, certains ont pu se procurer des "employeurs" à proximité de leur résidence imposée.

Le criblage du "Bréban" a été défectueux il y a parmi eux des repris de justice et des déséquilibrés.

A noter que quatre évasions se sont produites au cours de ce trimestre. Les évadés appartenaient à la dernière catégorie.

La question la plus angoissante est celle de l'habillement. Quelques "palestiniens" ont reçu des effets personnels. Les chantiers forestiers sont actuellement sans effets de rechange.

P. LE COMMISSAIRE PRINCIPAL en congé  
LE COMMISSAIRE SPECIAL



Service Central des Formations  
de Travailleurs Etrangers

ÉTAT DU MORAL  
-----

~~GRAND CASINO~~  
~~VICHY~~

Téléphone ( 43-71  
( 43-72

B.- TRAVAILLEURS ETRANGERS

- 1° ÉTAT D'ESPRIT EN GÉNÉRAL. Reste bon en général.  
2° REPERCUSSIONS SUR L'ÉTAT D'ESPRIT des mesures prises etc.

Les T.E. travaillent tous régulièrement, et les Employeurs sont satisfaits.

- 3° REPERCUSSIONS SUR L'ÉTAT D'ESPRIT des principaux événements etc.

Les événements actuels retiennent l'attention de nos T.E. qui tout en reconnaissant l'hospitalité de la France aspirent et espèrent en des jours meilleurs.

- 4° ATTITUDE ENVERS LA FRANCE.

Toujours loyale. Aucun indice d'agitation.

- 5° CONCLUSION - SUGGESTIONS.

Rien à signaler.

Aux Mées, le 6 Avril 1944  
Le Chef de S/ Groupement HOREAU  
Cdt. le 702° G.T.E. des B. Alpes



702° G.T.R.  
LES MÈES

ÉTAT DES ÉVASIONS  
(du 29/2/44 au 25.3.1944)

Date de l'évasion	Matricule	NOMS ET PRENOMS	Nationalité	Destination présumée	Motif
4.3.1944	454	GINSBURG Michel	Russe	Inconnus	DESERTEUR
	465	TILLEMANN Oscar	Polonaise	"	"
	1283	PIERNIK Meyer	"	"	"
	425	BIRON Melech	"	"	"
	126	BARRAGAN VALVERDE Rafael	Espagnole	"	"
	494	BALLESTER TOMAS Juan	"	"	"
	1262	GATTEGNO Judas	Grecque	"	"
	1261	GATTEGNO Jacques	"	"	"
	1955	RIGAU BIDO José	Espagnole	"	"
	301	RODRIGUEZ FERNANDEZ Pedro	"	"	"
	112	TORO UCTRO Antonio	"	"	"
	302	RODRIGUEZ PRADO Antonio	"	"	"
	3659	ESCRIBANO GIMENEZ Pascasio	"	"	"

AUX MÈES, le 26 Mars 1944  
Le Chef de Groupe.



19

Jun 11 L'an mil neuf cent quarante cinq, le huit du mois de Mars, à 10 heures, s'est réunie à la Préfecture, sous la présidence de M. BRIEUGNE, Chef de Division, la Commission Départementale de contrôle et de libération des Travailleurs étrangers.

Etaient présents :

M.M. le Commissaire Spécial à Digne  
le Contrôleur Départemental de la Main d'Oeuvre Etrangère

Absent excusé :

M. L'Inspecteur du Travail.

M. le Président ouvre la séance et expose le but de la présente réunion qui est d'examiner les demandes de libération présentées par les étrangers précédemment incorporés au 702<sup>e</sup> Groupe de T.E. aux Mées ou hébergés au Centre d'Accueil de REILLANNE

Conformément aux prescriptions de la circulaire n°11/ M.O. de M. le Ministre de l'Intérieur, il doit être procédé à la libération :

- a) des ressortissants des pays alliés ou neutres,
- b) des ressortissants des nations en guerre avec la France; si ces derniers ont servi pendant au moins trois mois ou pris part à des combats soit sous nos drapeaux, soit dans les armées alliées pendant la guerre 1914-1918 ou la guerre actuelle, soit dans les Forces Françaises de la Résistance et qui en outre :
  - 1) n'étaient pas salariés avant leur incorporation et qui disposent de ressources suffisantes pour subvenir à leur entretien et à celui des personnes normalement à leur charge;
  - 2) recevront une autorisation de travail des services compétents.

Il est ensuite procédé à l'examen des dossiers et les décisions suivantes sont prises..

I.- DEMANDES DE LIBERATION ACCORDEES.-

I.- Groupe 702 aux Mées.

I- Espagnols :

- CANO FERNANDEZ Antonio, né le 25/2/1921, domicile Digne
- CANO FERNANDEZ Manuel, né le 22/3/1918 - -
- FRIGOLA Joachim, né le 16/1/1915 - -
- GARCIA AROZCO Vincésles, né le 28/9/1912 - Les Mées
- MORENO Gimenez José, né le 14/10/1914 - Oraison
- RIBAS Mariñoné, né le 1/10/1911, chez M. Appy Edmond, Les Mées
- RIBAS MARI Mariano, né le 1/2/1917, demeurant aux Mées
- RODRIGUEZ FERNANDZ Pedro, né le 5/11/1923 - à Curel
- chez M. Audibert.

*Louisa Garcia*

.....

*on liste font*

RODRIGUEZ PRADA Antonio, né le 20/2/1896, demeurant à Gurel  
 TORRES ROSSELLO Jean, né le 24/11/1912 - à La Javie  
 VILALBA FINOL Louis, né le 17/11/1898 - aux Mées  
 VILLALBA CARLOS Argelès, né le 14/10/1910 - à Digne, chez M. Yves Planel  
 ZALDIVAR VERDERA Antonio, né le 11/12/1915, demeurant aux Mées  
 SEVA PRAT François, né le 9/8/1906 -  
 MATA ALONZO Gregorio, né le 21/11/1904 - au Castellet  
 CORTIGLIO FERNANDEZ, né le 22/3/1912 -  
 GUADRATO Garcia, né le 20/6/1909 - réfugié allemand -  
 DUFO Gimenez, né le 25/3/1904 - à Craison  
 PERREZ Joseph, né le 10/4/1903 - à St-Etienne-les-Org.  
 PIERNAS Thomas, né le 11/2/1905 -  
 RIGAU BEDO Joseph - restaurateur à Digne - à Puimichel  
 RIOS Antonio, né le 21/10/1902 - à St-Etienne les O.  
 RUIZ Honoré, né le 21/11/1913 -  
 TARDIO Garcia Bernardo, né le 23/7/1894 - aux Mées  
 VILLARCEL GARREZ Santiago, né le 27/7/1906 - à Sisteron  
 GARCIA GARCIA Elentino, né le 2/3/1913 - à Ste-Tulle  
 COLL Amédée, né le 7/5/1910 - à Marseille U.S.A.  
 TEZEDON Alexandre, né le 9/6/1903 - à St-Auban A.F.C.  
 SALGUERO Raphaël, né le 3/3/1907, hongrois - à Marseille  
 VEIGA Otero Francisca, née le 11/1/1902 -  
 TORRES Busin Joseph, né le 11/9/1903, autrichien, -  
 SANCHEZ Vicente -  
 AVAN José -  
 ROCCA SERRAS Ramon -  
 PUIG Pedroné le 1/3/1907 -  
 RUIZ Nicolas, né le 31/12/1903 -  
 VICENTE Abad né le 2/5/1914 -  
 SERRANO Huarte, né le 2/7/1902 -

LE PRESIDENTS,

II. - Polonais

GOTTFRIED Chascal, né le 13/7/1899 - à St-Auban  
 KIRDLACIEK Jean, né le 8/12/1899 - à St-Auban  
 KACALSKY Joseph, né le 30/8/1922 -  
 KACABA Jean, né le 22/1/1896 -  
 PELIKANET Guillaume, né le 23/3/1897 -  
 SAVRUN André, né le 13/01/1906 -  
 VALOCK Ignace, né le 29/7/1904 -  
 ETWIEIZACK Ludovic, né le 21/7/1904 -  
 WOZNIAK Jean, né le 1/5/1902 - à Sigonce  
 KITA Jean, né le 24/8/1900 -  
 NOVOCIAN Jean, né le 19/11/1902 - à St-Auban  
 LULEK Ignace, né le 12/9/1890 - à Chateau-Arnoux  
 KILJAN Piotz, né le 22/12/1892 - à St-Auban  
 CUKIER Maurice, né le 22/11/1900 -  
 CHOKEL Stanislas, né le 13/10/1896 -  
 INKYS Jean, né le 23/3/1900 -  
 SZYMERAK Joseph, né le 24/11/1895 -  
 WALKOWSKI François, né le 27/2/1905 -  
 KALNDNY Léonard -  
 KOVALEWSKI Stanislas -

.....

**Février 1939**

## **LA RETIRADA**

**L'arrivée  
des réfugiés  
espagnols dans  
les Basses-Alpes**

### **Réalisation de la plaquette**

#### **Texte et conception :**

Sylvie Deroche, professeur en charge du service éducatif

#### **Recherches :**

Bérangère Suzzoni, Lucie Chaillan, médiatrices du service éducatif, Sylvie Deroche professeur en charge du service éducatif

#### **Conception graphique :**

Jean-Marc Delaye, photographe

#### **Relecture :**

Jean-Christophe Labadie, directeur  
Laure Franek, directrice-adjointe

© Conseil départemental  
des Alpes-de-Haute-Provence,  
Archives départementales  
2, rue du Trélus  
04000 Digne-les-Bains

[archives04@le04.fr](mailto:archives04@le04.fr)  
[www.archives04.fr](http://www.archives04.fr)

